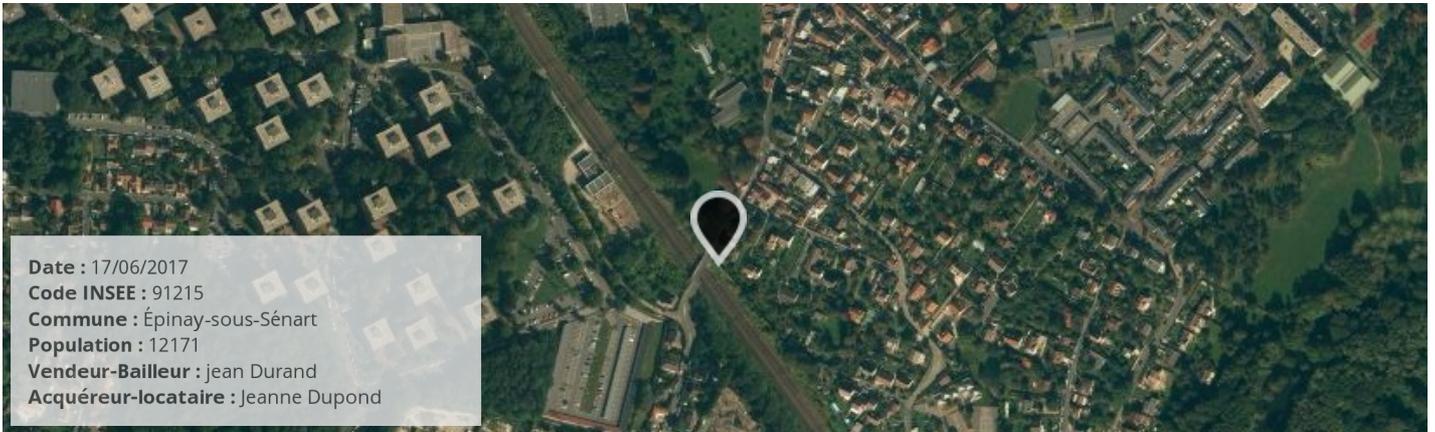


## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES 8 CHEMIN DE LA LOUVIERE 91860 EPINAY SOUS SENART



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

14 BASIAS, 1 BASOL, 1 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Inondation  
Mouvement de terrain  
Séisme

Aucun

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPRi Yerres	18/06/2012

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

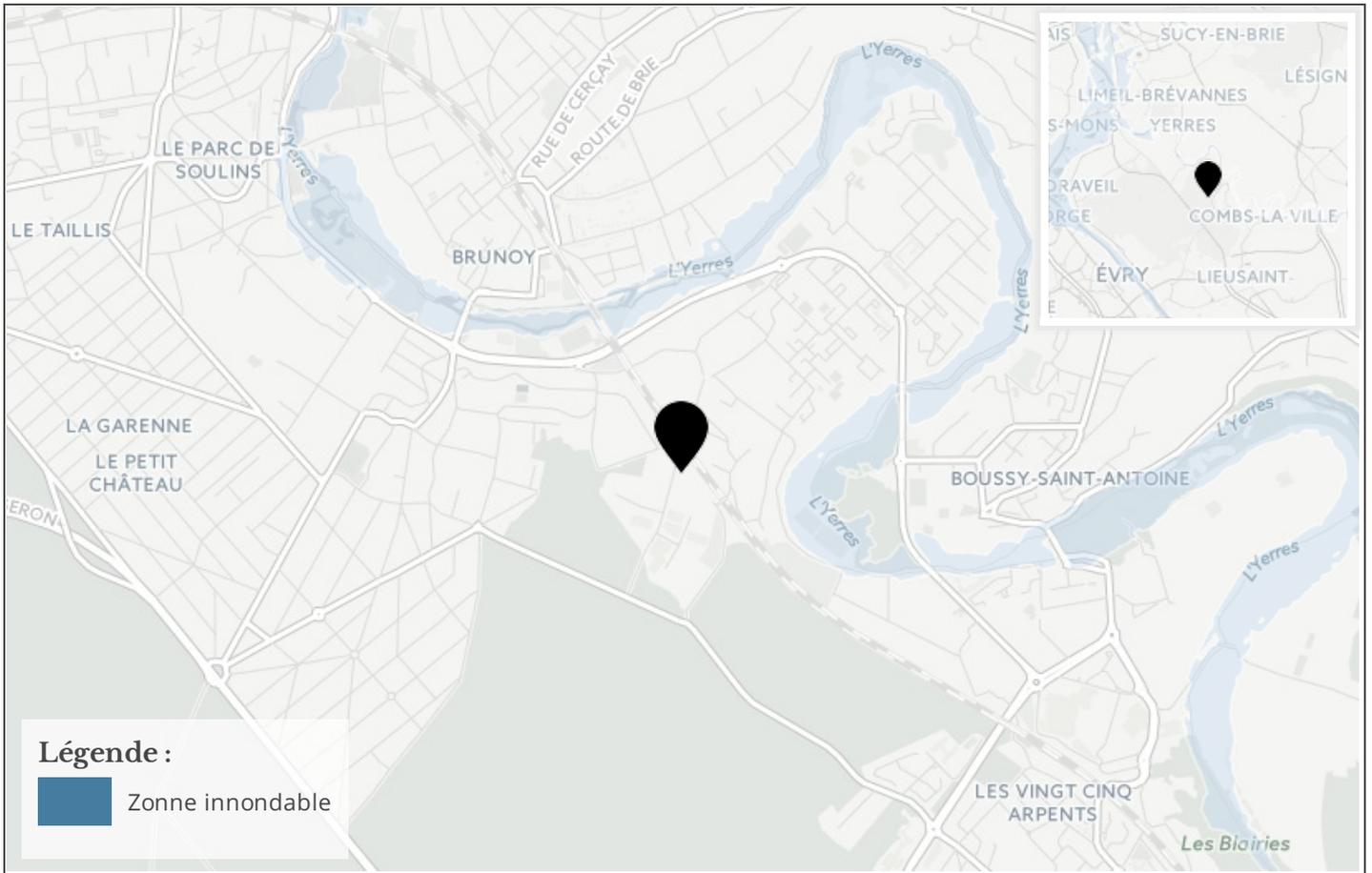
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Yerres	01/12/1999

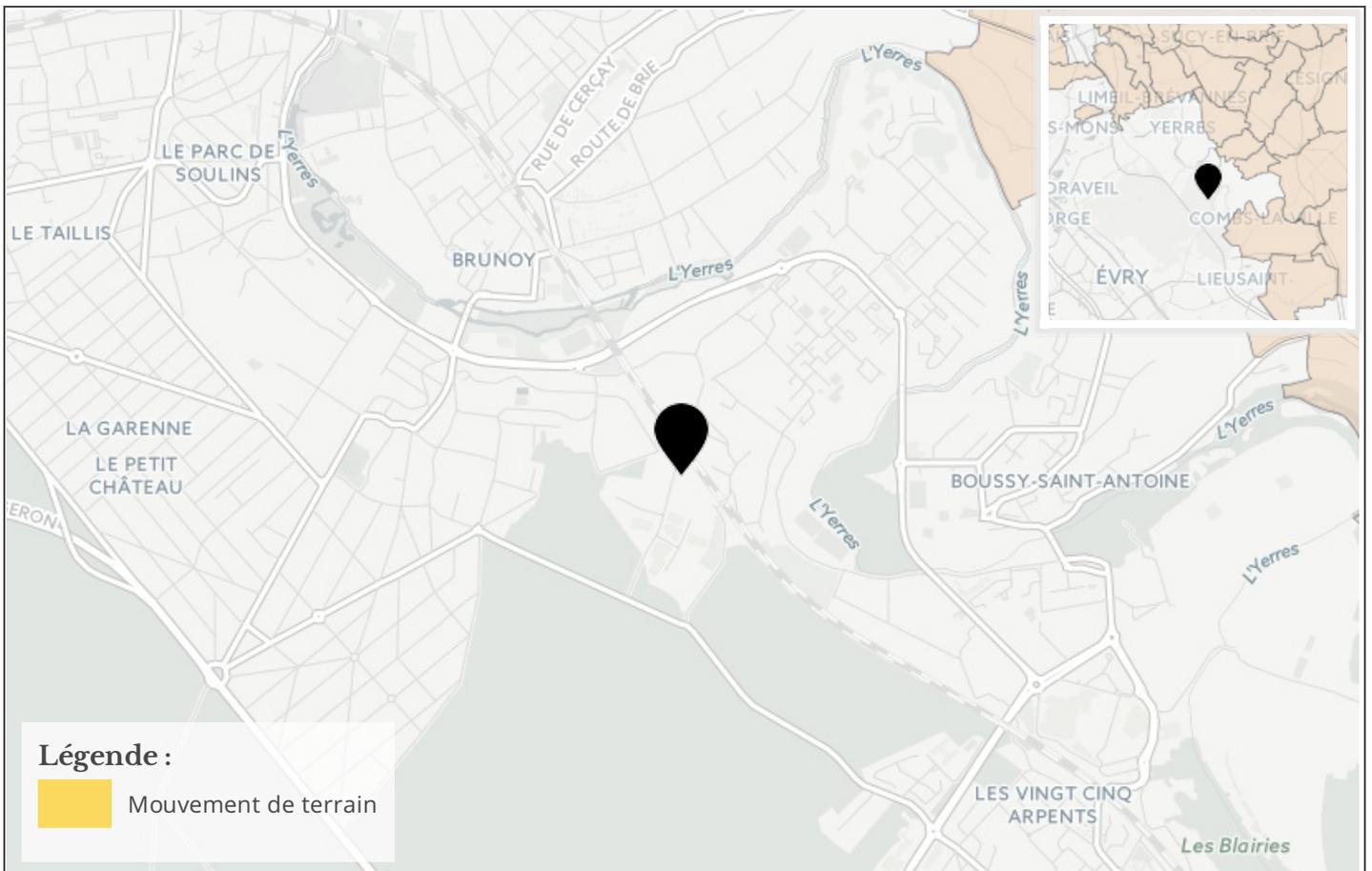
### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	09/04/1983	18/04/1983	21/06/1983	24/06/1983
Inondations et coulées de boue	23/07/1988	23/07/1988	19/10/1988	03/11/1988
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1991	31/03/1997	19/09/1997	11/10/1997
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	27/05/2005	31/05/2005
Inondations et coulées de boue	22/07/2009	22/07/2009	10/12/2009	13/12/2009
Inondations et coulées de boue	19/06/2013	19/06/2013	10/09/2013	13/09/2013
Inondations et coulées de boue	08/06/2013	09/06/2013	10/09/2013	13/09/2013
Inondations et coulées de boue	28/05/2016	05/06/2016	15/06/2016	16/06/2016

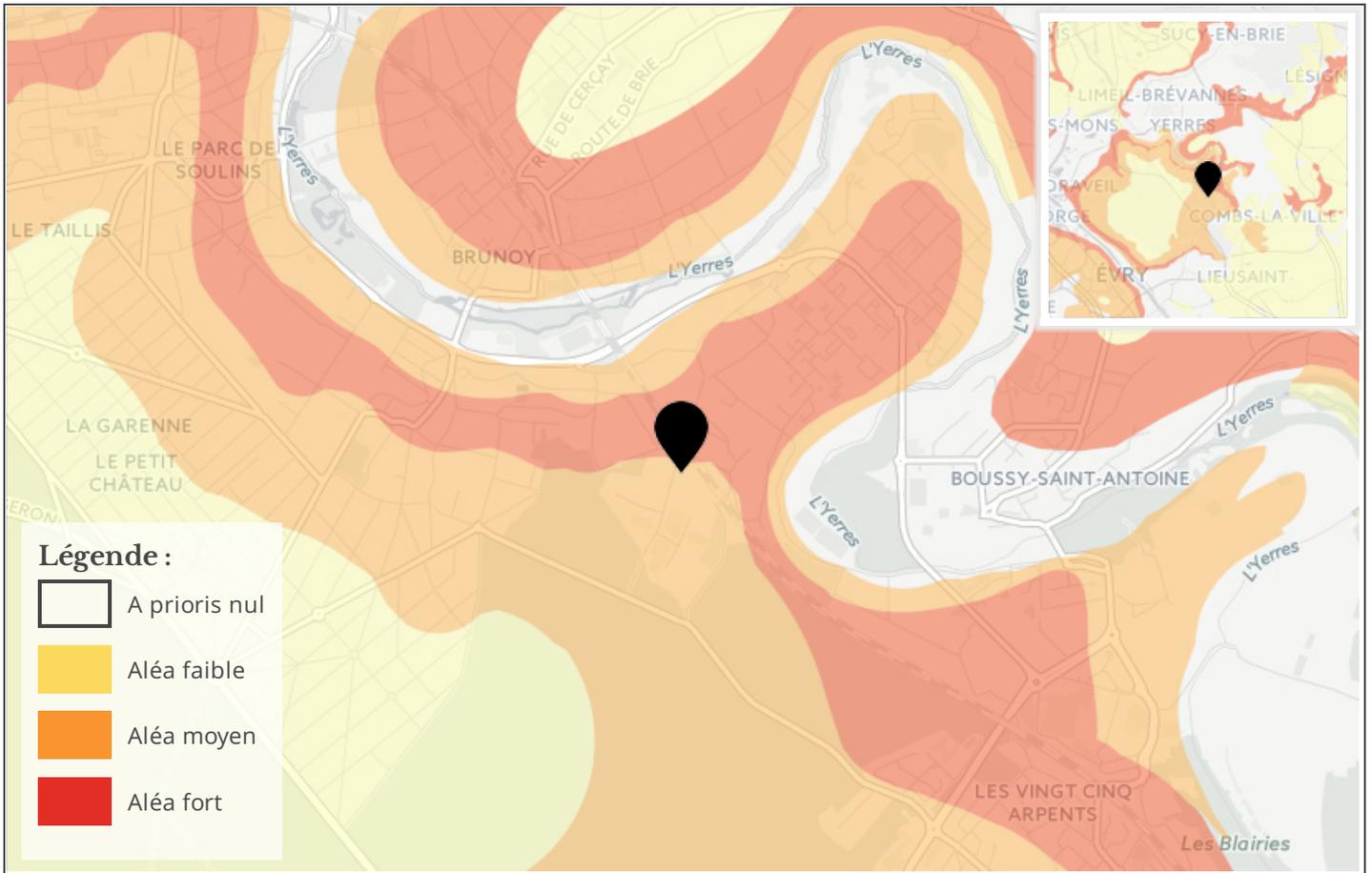
## Cartographie des inondations



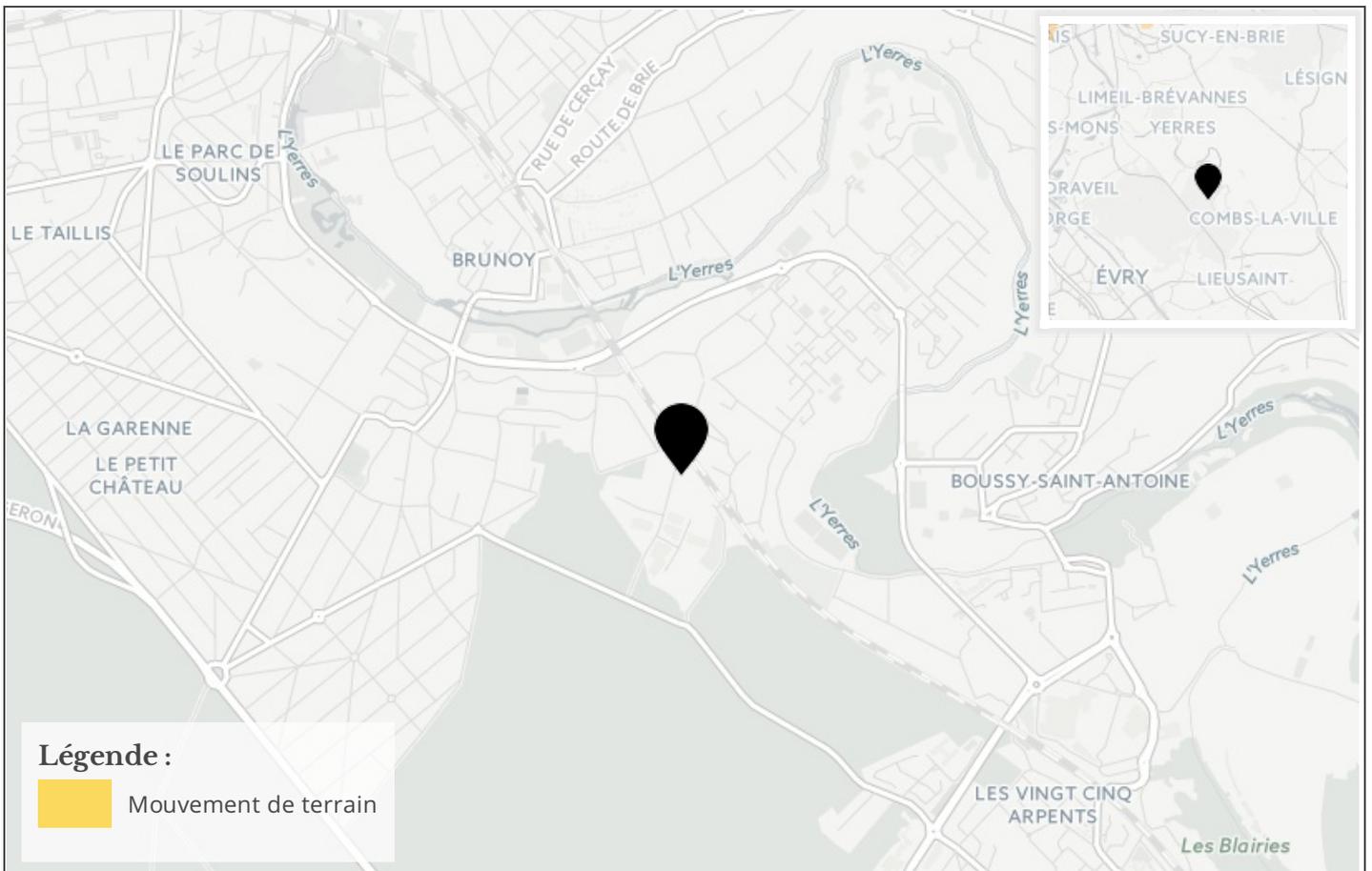
## Cartographie des mouvements de terrains



## Cartographie des argiles



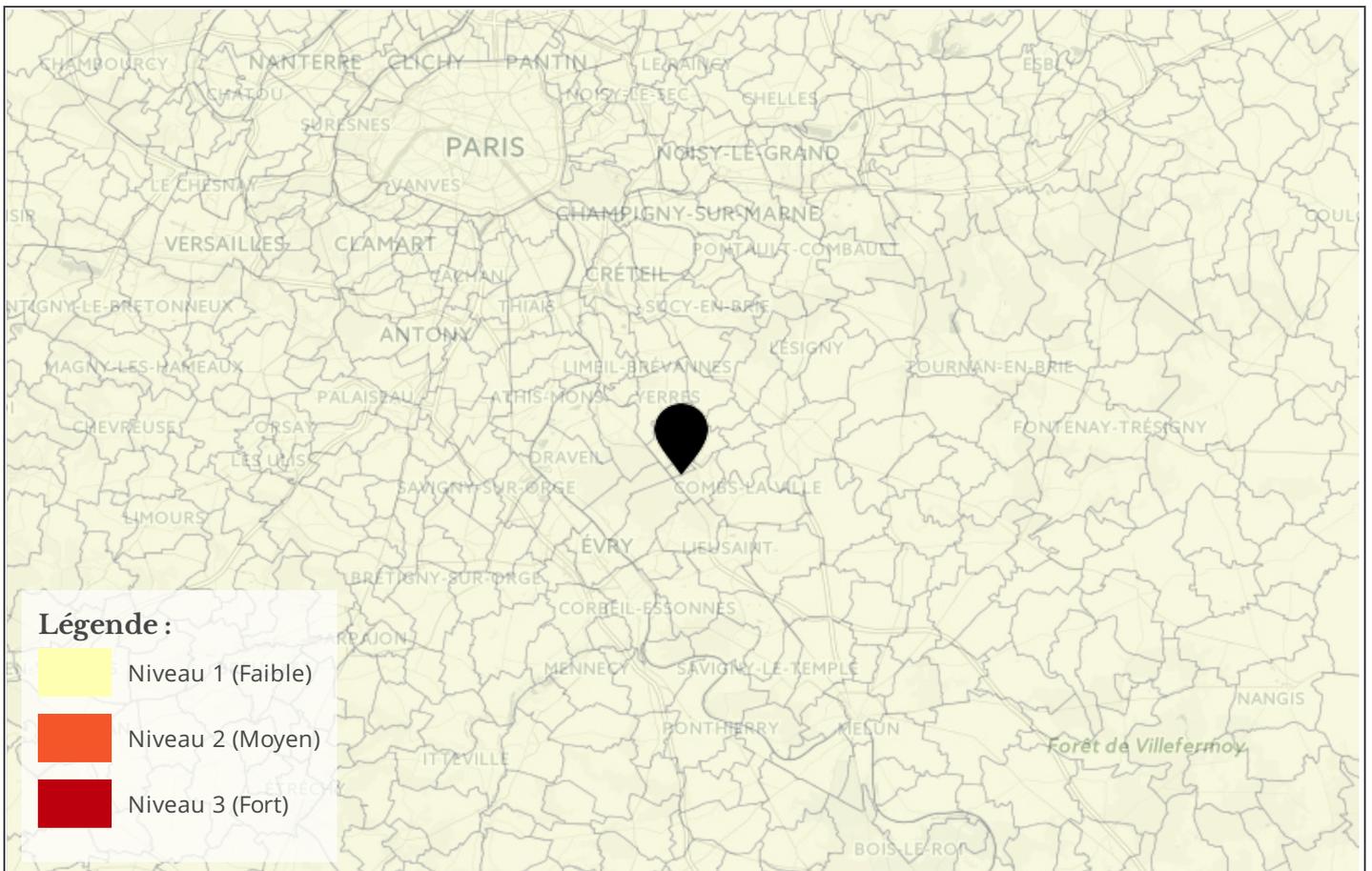
## Cartographie des carrières / gypse



## Referentiel cadastral parcelle

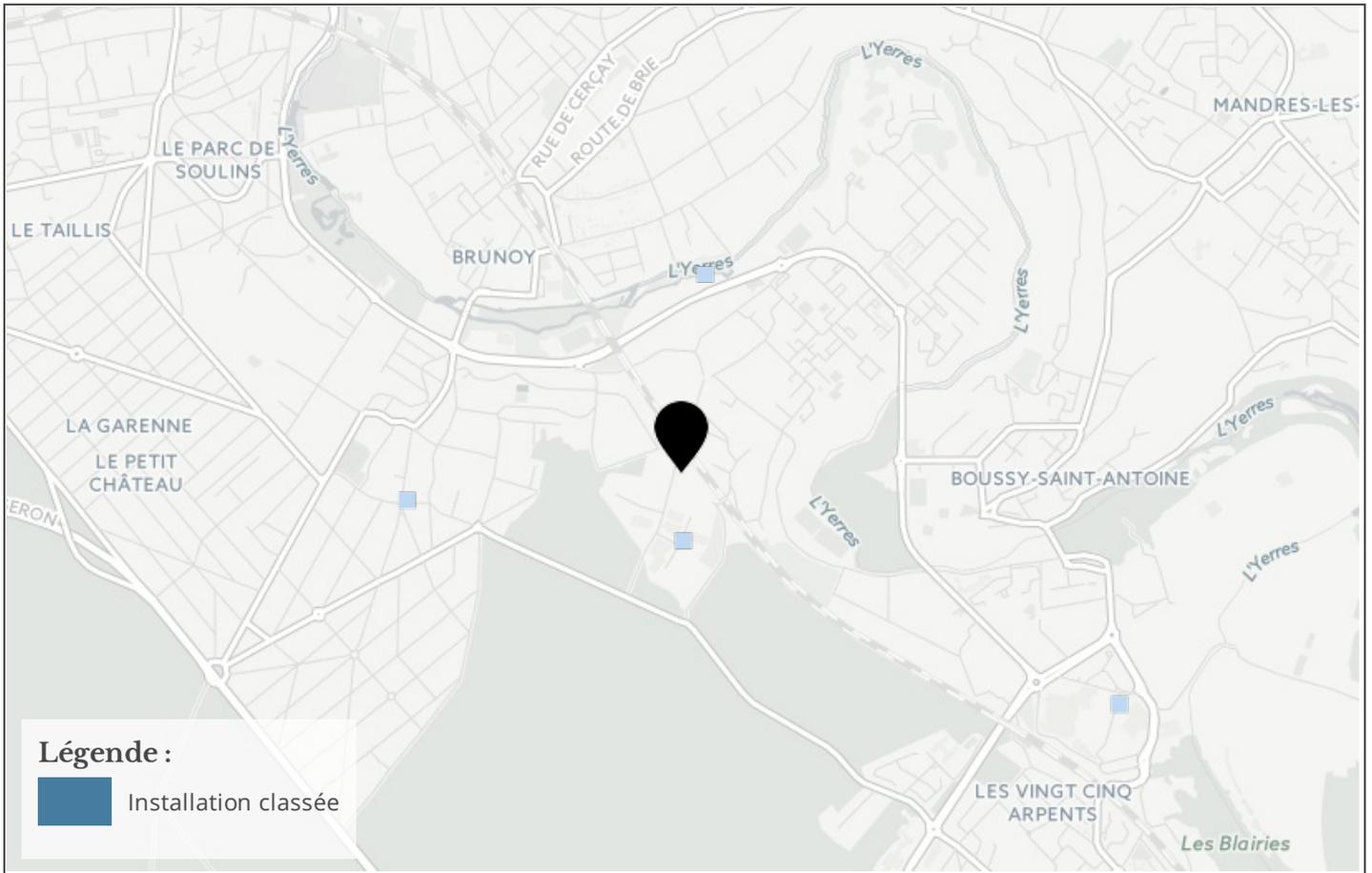


## Information RADON





## Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N° 2012 PREF/DCSIPC/SIDPC n°90 du 29/08/2012 Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

**2. Adresse** code postal ou Insee commune  
8 Chemin de la Louvière 91860 EPINAY SOUS SENART

### 3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui  Non  X  
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

**inondation**  **crue torrentielle**  **mouvements de terrain**  **avalanches**   
**sécheresse**  **cyclone**  **remontée de nappe**  **feux de forêt**   
**séisme**  **volcan**  **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui  Non  X  
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui  Non

### 4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui  Non  X  
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

**mouvements de terrain**  **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui  Non  X  
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui  Non

### 5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui  Non  X  
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

**effet toxique**  **effet thermique**  **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui  Non  X  
extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui  Non  X  
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui  Non

### 6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5**  **zone 4**  **zone 3**  **zone 2**  **zone 1**  X  
forte moyenne modérée faible très faible

### 7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui  Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

**8. Vendeur - Bailleur** jean Durand  
**9. Acquéreur - Locataire** Jeanne Dupond  
**10. Lieu / Date** EPINAY SOUS SENART 17/06/2017

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

## Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF9101018	allo auto demolition, ex pyramide autos d'occasion, ferrailleur, commerce d'automobiles, 18 rue quincy de epinay-sous-senart (91215)	198 mètres
IDF9101005	halliburton compagny, ex reillart (stim), , rue forêt de la epinay-sous-senart (91215)	227 mètres
IDF9101010	hanin industrie, atelier de travail des métaux, rue jules guesde epinay-sous-senart (91215)	254 mètres
IDF9101007	appareillages electriques cegers, fabrique de matériels électriques, route forêt de la epinay-sous-senart (91215)	290 mètres
IDF9101015	putzmeister france (pmf), garage, rue jean jaures epinay-sous-senart (91215)	320 mètres
IDF9101016	fonderie de chantoiseaux, ex cottereau (fonderie de chatoiseaux), ex cottereau, fonderie, rue henri, lot n°50 en 1994, ex rue de quincy epinay-sous-senart (91215)	324 mètres
IDF9101009	le rivet fore r.c, fabrique de boulons et vis, rue jules guesde epinay-sous-senart (91215)	345 mètres
IDF9101014	lys - impression, ex caraymaud, imprimerie, travail du bois, rue jean jaures epinay-sous-senart (91215)	351 mètres
IDF9101006	entrepouse - tuyauteries industrielles, ex entrepose travaux publics (département tuyauteries industrielles), travaux publics, rue jean jaurès epinay-sous-senart (91215)	359 mètres
IDF9101012	pressing des haies, pressing, rue jules guesde epinay-sous-senart (91215)	389 mètres
IDF9100437	sochan, ex chalvent, travaux de bâtiments, 8 rue espérance de l', résidence talma ou résidence du parc de talma brunoy (91114)	420 mètres
IDF9101011	tolyma a. et t., fabrique d'emballages, rue jules guesde epinay-sous-senart (91215)	428 mètres
IDF9101013	beynier et cie, travaux publics, rue jules guesde epinay-sous-senart (91215)	480 mètres
IDF9101004	unitol (produits sidérurgiques - parachèvement), fabrique de produits sidérurgiques, rue forêt de la epinay-sous-senart (91215)	494 mètres

## Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
91.0027	, diaz, 25 rue de la foret Épinay-sous-sénart(91215)	19 mètres

## Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
65.10719	rld2, epinay sous senart 91860	391 mètres

Télécharger l'IAL

[http://www.essonne.gouv.fr/old/old\\_Securite/Information-et-documentation/Information-Acquereurs-Locataires](http://www.essonne.gouv.fr/old/old_Securite/Information-et-documentation/Information-Acquereurs-Locataires)

Préfecture : Essonne  
en application du IV de l'article

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

EPINAY SOUS SENART

**Sinistres indemnisés dans le cadre**  
**d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 21/06/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 19/10/1988	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain différentiels CSRS</b>	Arrêté en date du 19/09/1997	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain</b>	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Mouvements de terrain différentiels CSRS</b>	Arrêté en date du 27/05/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 10/12/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 10/09/2013	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 10/09/2013	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Inondations et coulées de boue</b>	Arrêté en date du 15/06/2016	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)